

**2018** -novembre - Une nouvelle étude... (25.044 euros)

## Une étude votée sur les risques littoraux

14/11/2018

À la majorité, moins une voix contre, les élus de Coutances Mer et bocage (CMB) ont approuvé le lancement d'un projet sur les risques littoraux et les ressources en eaux souterraines.

Élévation du niveau de la mer et modification du régime pluviométrique, dus aux changements climatiques, vont renforcer les risques d'aléas hydrogéologiques dans le littoral.

« D'où la nécessité d'avoir une connaissance précise du fonctionnement hydrologique des systèmes littoraux, pour prévoir les futurs impacts touchant aux activités socio-économiques du littoral et les stratégies à adopter pour y faire face et les limiter », explique l'élu de CMB Christian Goux et rapporteur de la délibération.

D'où l'idée, aussi, de mener une étude avec l'Observatoire des sciences de l'univers de Rennes, au sein d'une cellule technique impliquant aussi l'Agence de l'eau et la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

### Une étude à 25 044 €

Ces partenaires se réuniront, une fois tous les uns à deux mois, pour assurer le suivi technique du projet avec, au sein d'un comité technique, un représentant de chaque collectivité.

Un comité technique qui aura pour objectif la restitution des résultats de l'étude.

Elle sera menée dans le site d'Agon-Coutainville, en raison des enjeux agricoles maraîchers, de zones d'habitat, d'une morphologie du trait de côte permettant d'observer l'influence de la configuration d'une interface eaux douces et eaux salées, et d'une similitude géomorphologique avec les autres sites de l'étude.

Le coût de cette étude ? 25 044 € à financer sur quatre ans, pour la CMB, qui participe à hauteur de 20 % pour

les équipements, 20 % pour les analyses, et avec une participation sur l'appui à la maîtrise d'ouvrage et la proposition d'une stratégie d'adaptation.

Pour que le projet commence en janvier 2019, la CMB doit faire une demande d'aide à l'Agence de l'eau Seine Normandie, pour que la signature d'une convention avec l'Université de Rennes 1 et, ensuite, avec la CMB soit enclenchée. Le lancement du projet a été validé par les élus.

Yann HALOPEAU.